

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

COMMISSION DES CHAMPIONNATS

REUNION DU 10/03/26 – PV N°27

Président : Jean-Claude DELATRE

Secrétaire : Régis SANCHEZ

Présents : Jean-Luc GARCIA, Miguel GONZALEZ, Louis NIFOSI, Jean-Claude RICHARD, Vincent VANDEVILLE

Excusée : Katya GOZZO

• Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.

SENIORS

CORRESPONDANCE

FC LE BOULOU SJCP : du 04/03/26, demandant le report du match de Coupe du Roussillon Séniors PORT VENDRES / LE BOULOU du 05/04 pour cause d'organisation de son tournoi annuel. Le club se déplaçant à l'extérieur et compte tenu de tous les reports de matches, il n'y a pas de date disponible. La Commission maintient la rencontre à la date fixée.

FC VINCA : du 10/03/26, demandant à jouer le match D4 P/A VINCA / ST CYPRIEN 2 du 22/03/26 à 16h30 (le terrain étant occupé par le rugby à 13h00). Vu le calendrier du rugby joint, la commission donne avis favorable.

MATCHES REMIS

- D3 du 15/02 BOMPAS / BECE remis au 05/04/26/26
- D1 du 08/03/26 PRADES / CABESTANY remis au 05/04/26
- D3 du 08/03/26 FC DES ASPRES / BOMPAS remis au 03/05/26
- D3 DU 08/03/26 ST NAZAIRE / LE BARCARES remis au 12/04/26
- D4 du 08/03/26 POLLESTRES / VINCA remis 05/04/26

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

- D4 du 08/03/26 P/A ST CYPRIEN 2 / FOURQUES TROUILLAS remis au 03/05/26
- D2 du 08/03/26 ELNE 2 / CERDAGNE remis au 03/05/26
- D4 P/A du 08/03/26 SALEILLES 2 / HAUT VALLESPIR remis au 05/04/26

FMI NON PARVENUE

- D2 du 01/03 SALEILLES OC / SP PERPIGNAN NORD
 - o Amende **100€**

JEUNES

CORRESPONDANCE

CABESTANY OC : du 06/03/26, demandant à avancer le match U13 Elite CABESTANY / CERDAGNE du 04/04/26 au 28/03/26 à 12h00, avec l'accord écrit du club adverse. Les deux clubs n'ayant pas de match à cette date, la commission donne avis favorable.

RC BADENS : du 09/03/26, les terrains de CONQUES étant à nouveau fermés par arrêté municipal, la rencontre de rattrapage U17 Territoire CONQUES / BADENS du mercredi 11/03/26 ne peut être jouée (reportée déjà 2 fois). Compte tenu que le RC BADENS à un match de Coupe de l'Aude le 18/03, la commission conciliante du fait des conditions météorologiques exceptionnelles dans les P-O et dans l'Aude depuis 1 mois, dit que ce match est remis (pour la dernière fois) au mercredi 25/03/26. Si les terrains de Conques sont fermés à la date du 25/03 la rencontre devra être inversée ou se jouer sur un terrain de repli, conformément à l'Article 7 Alinéa 1 des épreuves officielles du district des P-O, qui dispose : Au cours d'une saison, à partir de deux (2) matches de championnat, consécutifs ou non, reportés à la suite d'un arrêté de fermeture édicté par le propriétaire pour cause d'impraticabilité du terrain, le club doit fournir dès le troisième arrêté, un terrain de repli répondant aux exigences de l'épreuve. **A défaut de proposer un terrain de repli, la commission peut prononcer, après examen des éléments factuels, outre l'inversion de la rencontre pour ce qui concerne les rencontres de la phase Aller, une sanction envers le club fautif pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité.**

Mairie de Céret : du 10/03/26, envoyant son 7^{ème} arrêté municipal depuis le 23/01/26, si cet arrêté est prorogé jusqu'au 15/03, le FC CERET devra demander l'inversion de ses matches de jeunes (sénior à l'extérieur) ou jouer sur un terrain de repli, à défaut il sera fait application de l'article 7 des épreuves officielles.

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

MATCHES REMIS

- U17 D1 du 08/03/26 CERET / RFCT remis au 05/04/26
- U13 ANIMATION P/D du 08/03/26 ENT. CERET VALLESPER / CLAIRA ST LAURENT remis au 28/03/25
- U13 D1 du 08/03/26 ENT. CERET VALLESPER / CABESTANY remis au 28/03/26
- U15 D2 P/A du 08/03/26 POLLESTRES FOURQUES / LE SOLER remis au 05/04/26
- U17 TERRITOIRE du 08/03/26 OCSM / CERDAGNE remis au 03/05/26
- U13 TERRITOIRE du 08/03/26 OCSM / CANET remis au 04/04/26
- U17 TERRITOIRE du 08/03/26 BADENS / CAZILHAC remis au 05/04/26
- U15 D1 du 08/03/26 BARCARES / ALBERES ARGELES remis au 05/04
- U15 D1 du 08/03/26 RFCT / CERDAGNE remis au 26/04/26
- U13 ELITE du 08/03/26 CERDAGNE / BAGES VILLENEUVE remis au 25/04/26

Participation au Festival Foot U13 Pitch du RFCT

- U12 NIVEAU 1 du 14/03/26 ST ESTEVE / RFCT remis au 04/04/26

Matches redatés

- L'US BOMPAS a 2 matches remis au 05/04/26 en U19 : U19 T COUGAING / BOMPAS et COUPE DU ROUSSILLON U19 BOMPAS / RIVESALTES. Priorité à la Coupe du Roussillon qui se joue le 05/04/26. Le match 19 TERRITOIRE COUGAING / BOMPAS est décalé au 19/04/26.
- Ces matches peuvent se jouer en semaine sur accord écrit des deux clubs.

RETOUR COMMISSION DE DISCIPLINE

La Commission enregistre le retrait de 2 points au classement général de l'équipe U19 T du SP PERPIGNAN NORD, selon la décision de la commission de discipline du 04/03/26.

RAPPEL : Article 7 Alinéa 1 des épreuves officielles du district des P-O :

Au cours d'une saison, à partir de deux (2) matches de championnat, consécutifs ou non, reportés à la suite d'un arrêté de fermeture édicté par le propriétaire pour cause d'impraticabilité du terrain, **le club doit fournir dès le troisième arrêté, un terrain de repli répondant aux exigences de l'épreuve.** A défaut de proposer un terrain de repli, la commission peut prononcer, après examen des éléments factuels, **outre l'inversion de la rencontre pour ce qui concerne les rencontres de la phase Aller, une sanction envers le club fautif pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité.**

Président
J-C DELATRE



Le Secrétaire
Régis SANCHEZ

